



Rapport annuel 2015-2016

Présenté à l'Assemblée générale annuelle

31 mai 2016

Baie-St-Paul



Table des matières

Qui sommes-nous?	5
Les membres	5
La mission	5
Le conseil d'administration	6
Équipe de support	6
Mot du président.....	7
Rapport de gestion	8
Réunions régulières du conseil	8
Assemblée générale annuelle	8
Comités d'industrie	8
Site Internet	8
Implications et dossiers.....	9
Au niveau national	9
Au niveau interprovincial.....	12
Au niveau provincial	13
À surveiller en 2016	20
Annexe	21

Qui sommes-nous?

Les Couvoiriers du Québec inc., une association constituée en 1964 qui regroupe six (6) couvoirs de « type chair ».

Les membres

- Couvoir Boire & frères inc., Wickham
- Couvoir La Coop, Victoriaville
- Couvoir Scott Ltée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Couvoir Réal Côté inc., Ange Gardien de Rouville
- Couvoir Jolibec inc., Saint-Félix-de-Valois

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation près de 243 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché près de 206 millions de poussins, pour une valeur des livraisons estimée à plus de 150 millions \$.

Les couvoirs de l'association emploient près de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés par leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs de volailles.

La mission

- Mettre en marché un poussin de qualité et en volume suffisant pour satisfaire la demande, et ce, tout en répondant aux exigences des consommateurs et de la société en matière de bien-être animal, de sécurité alimentaire, d'environnement et de retombées économiques.
- Contribuer, par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur, de ses productions et promouvoir l'industrie avicole.
- Défendre les intérêts de ses membres.
- Travailler en synergie et en complémentarité avec les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire.

Le conseil d'administration

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de six membres votants (administrateurs), nommés par chacun des couvoirs membres.

Ces derniers se nomment également un accompagnateur sans droit de vote, afin de participer aux échanges.

ADMINISTRATEUR	ACCOMPAGNATEUR	COUVOIR
Christian Trottier, président	Éric Stejskal	Couvoir Boire & frères inc.
Pierre Houde, vice-président	Richard Sénéchal	Couvoir Ramsay inc.
Sylvain Roy	Réal Côté	Couvoir Réal Côté inc.
Denis Caron	Gilles Lizotte	Couvoir La Coop
Sébastien Morin	Léandre Morin	Couvoir Scott Itée
Pascal Élie	Couvoir Jolibec inc.	

Équipe de support

Yvan Lacroix Secrétaire-trésorier et directeur général

Sébastien Lacroix..... Directeur général adjoint

Julie Boudreau Gestionnaire de projets

Marie-Ève Lepage Coordinatrice aux événements

Marie-Claude Durand..... Agente aux communications et aux événements

Susie Pion Adjointe administrative

Josanie Tremblay..... Chargée des projets spéciaux

Carol-Ann Ruel Technicienne en comptabilité et soutien à la bureautique

Éva-Maude Dragun..... Technicienne en bureautique

Mot du président



Chers membres et collègues,

La dernière année fut encore une fois très active pour notre association. En effet, Les Couviroiers du Québec inc. ont agi avec leadership dans plusieurs dossiers à traiter, aussi bien provincialement que sur la scène nationale.

Au niveau national

Plusieurs enjeux importants ont retenu notre attention au cours de la dernière année et seront traités dans le présent rapport.

Soulignons entre autres que l'association poursuit son implication dans les dossiers et comités liés à l'antibiorésistance et au bien-être animal par le biais de ses participations à la Stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens des Producteurs de poulets du Canada (PPC) et de la Fédération canadienne des Couviroiers (FCC). Également en 2015, Les Couviroiers du Québec inc. ont participé à plusieurs conférences et réunions visant à supporter la gestion de l'offre dans les négociations du Partenariat transpacifique (PTP).

Au niveau interprovincial

Le litige interprovincial portant sur le marché de poussins de l'est de l'Ontario, desservi historiquement par les couviroiers québécois, a occupé un rôle de premier plan au cours de la dernière année et a trouvé sa finalité à l'automne 2015 par l'adoption d'une entente entre les producteurs et les couviroiers des deux provinces. Cette entente a d'ailleurs été ratifiée par le Conseil national des produits agricoles (CPAC) au printemps 2016.

Au niveau provincial

Le projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) a également occupé une bonne partie des représentations de l'association en 2015. L'entente de principe survenue entre les deux parties en février 2015 et intégrée dans un projet de Règlement déposé à la RMAAQ le 13 mai 2015, a été retiré le 16 septembre dernier par un communiqué envoyé par les ÉVQ à leurs membres. Un nouveau projet de Règlement a été déposé en octobre 2015 et les représentations devant la RMAAQ se sont terminées le 27 mai dernier.

Les Couviroiers du Québec inc. ont participé à la révision quinquennale des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) par le dépôt d'un mémoire signifiant leur appui au POIQ dans leur gestion du plan conjoint.

De plus, Les Couviroiers du Québec poursuivent toujours leur travail au sein du comité bien-être animal des ÉVQ. Le mandat de ce comité consiste à travailler à l'élaboration des éléments de solution qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que leur personnel pour leur implication auprès de l'association, mais également dans les nombreux dossiers portés par notre organisation.

Un merci spécial à l'équipe qui supporte Les Couviroiers du Québec inc. dans la réalisation de sa mission et de ses mandats.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Christian Trottier'.

M. Christian Trottier

Président du conseil d'administration

Rapport de gestion

Réunions régulières du conseil

Au cours de l'année 2015, le conseil d'administration de Les Couviroiers du Québec inc. a tenu quatre (4) réunions régulières et un (1) appel conférence pour gérer les affaires de l'association.

De janvier à mai 2016 inclusivement, le conseil a tenu une (1) réunion régulière et une (1) par appel conférence.



Conseil d'administration élue le 27 mai 2015

De gauche à droite :

Réal Côté, Gilles Lizotte, Éric Stejskal

Derrière :

Sylvain Roy, Pascal Élie, Léandre Morin

Devant :

Pierre Houde, Marc Boulanger, Christian Trottier, Sébastien Morin, Denis Caron et Yvan Lacroix

Assemblée générale annuelle

Les Couviroiers du Québec inc. ont tenu leur assemblée générale annuelle le 27 mai 2015 à l'Auberge du Lac Taureau.

Comités d'industrie

Les Couviroiers du Québec inc. participent à plusieurs comités d'industrie, tant au niveau national qu'au niveau provincial. Ils contribuent à défendre les intérêts des membres et à l'avancement des dossiers du secteur. Vous pourrez trouver la liste de nos comités et implications en annexe du rapport annuel (page 20).

Site Internet

Dans un monde où les entreprises utilisent de plus en plus le Web pour passer leur message et se faire connaître, la création d'un site Web pour Les Couviroiers du Québec inc. devenait évidemment un incontournable. Visitez le www.couviroiersduquebec.com.

Implications et dossiers

Au niveau national

Fédération canadienne des couvoirs (FCC)

Représentant : Christian Trottier

Substitut : Richard Sénéchal

La Fédération canadienne des couvoirs (FCC) a mobilisé certains administrateurs sur des sujets particuliers au cours de l'année 2015 et 2016, lesquels seront détaillés dans ce rapport.

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)

Les Couvoiriers du Québec inc., de par leur implication auprès de la Fédération canadienne des couvoirs, sont membres du CCTOV.

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

Représentant : Christian Trottier

M. Christian Trottier représente la Fédération Canadienne des Couvoirs (FCC) sur le conseil d'administration des POIC.

Son rôle est de veiller aux intérêts des couvoiriers canadiens et participer aux discussions entourant la production canadienne d'œufs d'incubation.

Les POIC ont travaillé sur différents dossiers. L'écllosion d'influenza aviaire a bien entendu été préoccupante, mais le dossier principal a sûrement été la résolution de la mésentente existant entre le Québec et l'Ontario sur les divers aspects de l'allocation et de toutes ses composantes (*voir Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC), dossier provincial*).

Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA

Mandataires :

- Dr Ghislain Hébert,
- Richard Sénéchal
- Gilles Lizotte

Le Règlement sur les couvoirs, et le programme sur les troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) qui en découle, sont des outils de base importants afin de s'assurer de la qualité des

poussins produits. Tous les troupeaux de reproduction qui fournissent des œufs aux couvoirs devront être surveillés dans le cadre du Programme sur les Troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs. Ainsi depuis plusieurs années déjà, Les Couvoiriers du Québec inc. et les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) travaillent conjointement à l'élaboration du règlement par le biais de leur participation au comité créé par l'ACIA.

Influenza aviaire

L'éclosion d'influenza aviaire de décembre 2014 s'est bien sûr répercutée sur 2015. D'abord en Colombie-Britannique et ensuite aux États-Unis, la maladie a également été détectée en Ontario dans des troupeaux de dindons commerciaux et un deuxième cas dans un troupeau de reproducteurs de type chair. Les approvisionnements externes d'œufs, bien que plus difficiles, n'ont pas subi de pénuries.

Heureusement, le Québec a été épargné de cette dernière crise.

Antibiotique et antibiorésistance

Comité PICRA/Industrie

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) surveille les tendances à l'échelle nationale quant à

l'emploi des antimicrobiens et à l'émergence de la résistance aux antimicrobiens chez certaines bactéries isolées chez l'humain, les animaux ou dans les aliments.

Les Couvoiriers du Québec inc., par le biais de la Fédération Canadienne des couvoiriers (FCC), participent à la mise en place des mesures déterminées par la filière avicole canadienne pour limiter l'émergence de la propagation de la résistance bactérienne entre les animaux, les aliments et les humains au Canada.

En mai 2014, Les Couvoiriers du Québec inc. ont participé au retrait volontaire de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie 1, catégorie la plus importante en santé humaine.

Groupe de travail des Producteurs de poulets du Canada (PPC) sur la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens

Dans le cadre de la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens, les PPC ont formé un groupe de travail afin de développer des recommandations sur les options possibles pour réduire l'utilisation des antimicrobiens en prévention dans l'industrie du poulet. Les membres du groupe de travail incluent les éleveurs, les vétérinaires, les meuneries et les universitaires. Au moment d'écrire ces lignes, une consultation est en cours sur les recommandations du groupe de travail.

Programme de bien-être animal des couvoirs

La Fédération canadienne des couvoirs (FCC) représente les couvoirs commerciaux au Canada par l'entremise du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV). Les couvoirs membres de la FCC ont collaboré à soutenir l'élaboration d'un Programme de bien-être animal. À noter que ce programme sera audité par une partie externe. Le tout devrait être mis en œuvre à la fin de 2016.

Au niveau interprovincial

Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC)

Mandataires :

- **Christian Trottier**
- **Pierre Houde**
- **Yvan Lacroix**

La « Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission » (OBHECC) est une association qui regroupe les couvoirs et les producteurs d'œufs d'incubation de l'Ontario et émet un prix de poussin pour cette province.

Un litige interprovincial portant sur le marché de poussins de l'est de l'Ontario desservi historiquement par les couvoiriers québécois a occupé un rôle de premier plan au cours des dernières années. Ce conflit a mené aux dépôts de plaintes par l'OBHECC et par les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec devant le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC). Le tout s'est résolu lors d'une négociation entre des représentants des producteurs d'œufs d'incubation et des couvoiriers des 2 provinces en octobre 2015 et s'est soldé par

une entente de principe. Le CPAC vient d'ailleurs d'approuver l'entente d'une durée de 5 ans. Face à cette impasse qui perdurait depuis un bon moment, les producteurs d'œufs d'incubation et les couvoiriers auront travaillé de concert dans la résolution de ce dossier afin de permettre de maintenir la part relative du Québec de la production canadienne d'œufs d'incubation à l'intérieur du programme national, tout en assurant un approvisionnement stable aux couvoirs du Québec afin de maintenir ce marché historique.

Chicken Farmers of Ontario (CFO)

Le « Chicken farmer of Ontario » (CFO) a présenté une demande aux couvoiriers québécois visant la transmission des données sur la fourniture de poussins aux producteurs de poulet de l'est de l'Ontario. Toutes les autorisations ont été signées par les producteurs et remises aux couvoirs. La transmission des données est maintenant opérationnelle.

Au niveau provincial

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Mandataires :

- **Christian Trottier**
- **Yvan Lacroix**
- **Pierre Houde**

Au cours de l'année 2015-2016, le comité des intervenants de la filière avicole, formé des représentants de l'AQINAC, Les Couvoiriers du Québec inc., La Coop fédérée, Exceldor et l'Association des abattoirs avicoles du Québec (AAAQ), a poursuivi son travail conjointement avec les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) afin de présenter devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) un projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet qui ferait consensus. L'entente de principe survenue entre les deux parties en février 2015 et intégrée dans un projet de Règlement déposé à la RMAAQ le 13 mai 2015, CORRECTION a trouvé sa finalité le 16 septembre dernier lorsque les ÉVQ ont fait parvenir un communiqué à leurs membres les informant de la suspension de ce projet de Règlement.

Un nouveau projet de Règlement a été déposé par les ÉVQ le 2 octobre dernier et une dernière rencontre a eu lieu entre les parties le 15 décembre.

Les audiences devant la RMAAQ ont donc débuté en janvier dernier. Au moment d'écrire ces lignes, cinq (5) rencontres avaient eu lieu deux (2) autres étaient à venir. Un processus de réplique devant se terminer autour du 17 juin aura également lieu après la dernière journée d'audience de mai.

- 21 et 22 janvier
- 23 février
- 4 mars
- 27 avril
- 26 et 27 mai

Pour éviter toute désinformation, le 15 avril dernier, le comité des intervenants de la filière avicole a fait parvenir une lettre à l'ensemble des producteurs de poulets du Québec afin de faire connaître sa position et ses propositions sur le projet de modifications au Règlement.

Calendrier d'abattage

À plusieurs occasions depuis juin 2010, Les Couvoiriers du Québec inc. ont sensibilisé les associations d'abattoirs et discuté avec eux de la problématique des calendriers d'abattage et des pistes de solution possible. Ensemble, ils ont sensibilisé les ÉVQ, puisque plusieurs pistes de solutions impliquent nécessairement la collaboration de tous les éleveurs.

Les Couvoiriers du Québec inc. poursuivront leurs efforts pour que la situation s'améliore.

Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)

Représentants au conseil d'administration :

- **M. Sébastien Morin, administrateur**
- **M. Denis Caron, administrateur**

Représentants Comité de liaison :

- **M. Sébastien Morin**
- **M. Christian Trottier**
- **M. Denis Caron**
- **M. Pierre Houde**
- **M. Yvan Lacroix**
- **Mme Julie Boudreau**

Ce comité regroupe des représentants des POIQ et de LCQ. Ceux-ci veillent aux dossiers d'intérêts communs afin de mieux comprendre les enjeux, analyser les situations et envisager les actions qui sont présentées aux instances respectives.

Ces sujets sont de natures nationale et provinciale :

- **Règlement fédéral sur les troupeaux fournisseurs (AHSF)**
- **Critères de qualité des œufs**
- **Antibiotiques et antibiorésistance**
- **Programme de soins des animaux**
- **Réciprocité des normes**

Comité de négociation de la demande

Représentants :

- **M. Christian Trottier**
- **M. Denis Caron**
- **M. Pierre Houde**

Les Couvoiriers du Québec inc. ont travaillé, en collaboration avec les POIQ, pour établir une production conforme aux besoins des couvoiriers, mais en relation avec les fluctuations de la demande et des allocations provinciales de production.

Les cycles C-2015 et C-2016 ont fait l'objet de discussions au cours de la dernière année

Comité bien-être animal des ÉVQ

Les Couvoiriers du Québec inc. poursuivent leur travail au sein du comité bien-être animal des Éleveurs de volailles du Québec. Le mandat du comité consiste à travailler à l'élaboration des éléments de solution qui veilleront au bien-être des poulets et des dindons. Des sous-comités techniques ont également été créés tels que :

- **Comité aménagement des bâtiments et sécurité des travailleurs**
- **Comité bonnes pratiques d'élevage**
- **Comité conditions de chargement**
- **Comité communication /prévention et gestion de crise**

Plan de gestion de crise médiatique

Les Couvoiriers du Québec inc. ont entrepris la création d'un plan de gestion de crise médiatique par le biais d'une firme spécialisée.

Ainsi, en tant qu'entrepreneurs, Les Couvoiriers du Québec inc. veillent à moderniser leurs pratiques afin de ~~seulement~~ respecter les normes et les règles dictées par les différents paliers de gouvernement.

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec – Suite de l'industrie

Les 19 et 20 avril dernier, des représentants de l'industrie se sont à nouveau regroupés dans une suite commune lors de l'AGA des Éleveurs de volailles du Québec. La coordination des besoins liés à cette suite commune a été confiée à l'AQINAC. Les représentants de l'industrie ont donc reçu ensemble les producteurs avicoles et les acteurs de la filière avicole permettant ainsi d'optimiser les échanges.

Les partenaires suivants ont participé à l'événement :

1. La Coop
2. Shur-Gain
3. Couvoir Ramsay inc.
4. Couvoir Scott Itée
5. Couvoir Boire & frères inc.
6. Olymel
7. Exceldor
8. Agri-Marché inc.
9. F. Ménard inc.

10. Ferme des Voltigeurs
11. Couvoir Réal Côté inc.
12. Couvoir Jolibec inc.
13. Volailles Giannone inc.
14. Jefo
15. Varifan

Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

Mandataires :

- M. Christian Trottier, administrateur
- M. Gilles Lizotte, substitut
- M. Yvan Lacroix, 1^{ER} vice-président, administrateur au CE,
- Mme Julie Boudreau, comité consultatif et comité de travail
- Consultant : Dr Ghislain Hébert

En tant que membre de l'EQCMA, Les Couvoiriers du Québec inc. (LCQ) ont participé aux différentes réunions de l'organisme, soit le conseil d'administration, le comité exécutif, le comité consultatif et l'assemblée générale annuelle. Les Couvoiriers du Québec inc. ont aussi participé aux différentes rencontres de travail pour appuyer le coordonnateur dans la préparation des différents mandats et projets de l'EQCMA. Les projets bénéficient d'aide financière soit fédérale, soit provinciale, soit des deux paliers.

Au cours de la dernière année, l'EQCMA s'est consacrée essentiellement au développement d'un régime d'indemnisation pour les producteurs et intervenants du secteur avicole québécois. Après avoir complété une étude de faisabilité en 2013,

l'EQCMA a obtenu une subvention du « Programme Initiatives Agri-Risques » d'Agriculture et Agroalimentaire Canada en avril 2015. Le projet vise à développer et proposer un régime d'indemnisation collectif afin de couvrir certains coûts et pertes liés aux maladies sous mandat de l'EQCMA, soit, les quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO) sous autorité du gouvernement fédéral (ex. influenza aviaire) et les autres maladies dont la *laryngotrachéite infectieuse* (LTI) et la *mycoplasmosse à Mycoplasma gallisepticum* (MG). Une proposition de régime est présentement en cours de consultation parmi les membres de l'EQCMA. Ce programme d'indemnisation viendra soutenir les programmes déjà existants pour les MADO et couvrira au complet le cas de LTI et MG.

Parmi les autres dossiers traités, l'EQCMA a continué de collaborer avec les associations de producteurs et la Régie des marchés agricoles et agroalimentaires du Québec (RMAAQ) afin de rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO), de LTI ou de MG à l'EQCMA pour s'assurer d'une intervention rapide et efficace lors de toute éclosion d'une de ces maladies. L'EQCMA a bon espoir que ce dossier puisse se conclure en 2016.

Gestion de cas de LTI et de MG

Entre juin 2015 et mai 2016, l'EQCMA est intervenue dans une seule éclosion de LTI et aucune de MG. Le cas de LTI fut déclaré en mars 2016 à Saint-Jude. Concernant

l'influenza aviaire, l'EQCMA a publié quelques communiqués de vigilance aux producteurs et intervenants du secteur avicole québécois.

Maladies à déclaration obligatoire

Au Canada, il y a 32 maladies à déclaration obligatoire, dont quatre maladies aviaires :

- Influenza aviaire hautement pathogène ou faiblement pathogène de souche H5 ou H7
- Maladie de Newcastle (souche hautement pathogène)
- Typhose
- Pullorose

Les propriétaires d'animaux, les vétérinaires et les laboratoires sont tenus de signaler au vétérinaire de l'ACIA la présence d'un animal atteint, ou soupçonné d'être atteint, d'une de ces maladies dans les plus brefs délais. Des mesures de lutte ou d'éradication seront alors prises immédiatement par l'ACIA. Les Couvoiriers du Québec inc. et les autres partenaires de l'industrie sont favorables à un tel cadre. Cette obligation de déclaration est aussi accompagnée de mesures de biosécurité à respecter.

Des travaux de concertation et d'élaboration de règlement afin de rendre obligatoire la déclaration de tout cas d'une des quatre maladies à déclaration obligatoire (MADO), de LTI ou de MG, ont été complétés en 2014 à la suite de plusieurs rencontres de travail. Finalement, les quatre fédérations et syndicats de producteurs avicoles ont déposé à la Régie des marchés agricoles et

alimentaires du Québec (RMAAQ) les modifications réglementaires de chacun de leur règlement de contingentement ou de production obligeant ainsi leurs producteurs à déclarer toute éclosion des maladies identifiées. Cette obligation de déclaration est également accompagnée d'une obligation de respect des mesures de biosécurité prescrites par l'EQCMA.

Au moment d'écrire ces lignes, la mise en œuvre de ces modifications est tributaire du traitement du dossier par la RMAAQ et du processus de consultation qu'elle choisira avant de les entériner.

Régime d'indemnisation des pertes en cas de crise

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) travaille depuis 2012 à une proposition de régime d'indemnisation collectif afin de couvrir certains coûts et pertes des producteurs et autres intervenants comme les abattoirs, couvoirs, classificateurs et transformateurs d'œufs et meuneries lors d'éclosions de certaines maladies avicoles.

Un tel régime d'indemnisation permettrait d'accélérer à l'avenir la mise en œuvre de la gestion de tout cas de maladies infectieuses faisant partie du régime, car il n'y aurait plus aucune raison d'hésiter et de tarder à les divulguer. Ce régime qui permettrait de minimiser les pertes des producteurs et intervenants affectés de même que de minimiser les risques de propagation de la

maladie à d'autres troupeaux avec des impacts économiques encore plus importants. Grâce à ce projet, la filière avicole vise non seulement à éviter des retombées économiques négatives, mais aussi à renforcer ses liens et à protéger la viabilité économique du secteur à long terme.

D'ici juin 2016, l'EQCMA vise à consulter tous les intervenants concernés sur une proposition de régime. Si la proposition recueille suffisamment d'appui, l'EQCMA pourra poursuivre ses travaux vers sa mise en œuvre. Le projet a d'ailleurs été approuvé par Les Couvoiriers du Québec inc. qui ont accepté de contribuer.

Implication en recherche et développement

Le projet de recherche de la Dre Marie-Lou Gaucher, appuyé entre autres par Les Couvoiriers du Québec inc., s'est poursuivi au cours de la dernière année.

Distribution et rôle des gènes codant pour le pilus de type IV chez des souches de *Clostridium perfringens* d'origine aviaire

Dans le cadre d'un poulet sans antibiotiques, cette maladie causée par la bactérie *Clostridium perfringens*, pourrait avoir des effets significatifs sur les troupeaux et entraîner des pertes financières importantes.

Ce projet visant l'évaluation de l'adhésion de *Clostridium perfringens* dans la maladie doit

permettre d'identifier les gènes responsables de la meilleure adhésion des souches virulentes à l'intestin des volailles (étude du pilus).

Le projet a été financé en partenariat avec les acteurs suivants :

- Association des abattoirs avicoles du Québec — AAAQ
- L'AQINAC
- Les Couvoiriers du Québec inc.
- Les Éleveurs de volailles du Québec — ÉVQ
- Les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec – POIQ

Le financement du projet se fera sur une base de trois (3) années fiscales.

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

- **Mandataires :**
- **M. Yvan Lacroix, comité de pilotage**
- **Dr Daniel Venne comité sectoriel avicole**
- **Mme Julie Boudreau comité sectoriel avicole**

Les Couvoiriers du Québec inc. poursuivent leur travail avec la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux, qui compte maintenant plus de 75 organisations, depuis ses débuts au printemps 2011.

Le comité de pilotage, sur lequel Les Couvoiriers du Québec inc. sont présents, travaille à mettre en œuvre les 12 recommandations de la Stratégie. Pour plus

de détails sur la Stratégie, consulter le www.mapaq.gouv.qc.ca/UNEsante

Recommandations de la stratégie

1. Participation des organisations partenaires à la promotion de la Stratégie
2. Sensibilisation et communication concernant la santé et le bien-être des animaux
3. Signalement des situations pouvant menacer la santé et le bien-être des animaux
4. Actions en matière de santé animale, de bien-être des animaux et de santé publique
5. Antibiorésistance et utilisation judicieuse des médicaments
6. Dépistage des situations graves de mauvais traitements envers les animaux
7. Mieux-être des acteurs des organisations partenaires
8. Échange de renseignements
9. Adoption et diffusion des codes de bonnes pratiques recommandées
10. Partage de positions exprimées à l'échelle canadienne
11. Planification de mesures d'urgence
12. Incitations à la mise en œuvre d'actions

Comité de surveillance SE du MAPAQ

Représentant : M. Christian Trottier

Substitut : Mme Julie Boudreau

Consultant : Dr Daniel Venne

Les Couvoiriers du Québec inc. collaborent avec l'Institut national de santé animale du MAPAQ sur le dossier de la Salmonella enteritidis, entre autres pour la prévention, l'inspection et la rapidité d'intervention. Le comité se réunit deux fois par année. Au cours de l'année 2015, le sous-comité communication a poursuivi son travail dans la mise en place d'un protocole applicable à la suite d'un dépistage positif à la salmonelle enteritidis.

Comité avicole de l'AQINAC

Mandataire : Dr Daniel Venne

Le comité avicole de l'AQINAC réserve une place à un représentant des Couvoiriers du Québec pour échanger sur les enjeux qui sont souvent très liés. En 2015, les membres du comité se sont principalement penchés sur les dossiers chauds touchant la filière avicole telle que l'antibiorésistance et le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2015

Membre du comité organisateur :

- **M. François Duguay**

Pour son 10e anniversaire, le Rendez-vous avicole, qui se tenait le 18 novembre dernier, a fait peau neuve en renouvelant son visuel, en changeant de lieu et en soulignant l'événement par une soirée de célébrations où tous les partenaires de la filière avicole du Québec étaient présents.

563 participants se sont inscrits dont 32 % étaient producteurs. Les producteurs participants provenaient de Chaudière-Appalaches à 23 %, de la Montérégie à 22 %, de Lanaudière à 10 % et du Centre-du-Québec à 16 %.

Selon les inscriptions des producteurs, 48 % étaient producteurs de poulet de chair, 20 % étaient producteurs d'œufs de consommation, 10 % étaient producteurs de dindons et 4 % étaient producteurs d'œufs d'incubation. 10 % se sont catégorisés dans autre volaille.

Le comité avicole tient à féliciter tous les membres du comité organisateur pour le succès de cette édition et les remercie pour leur précieuse implication.

À surveiller en 2016

Sur le plan québécois

- Structure de concertation de la filière avicole
- ÉVQ – projet de règlement sur la production et la mise en marché du poulet – en attente de décision
- EQCMA – régime d'indemnisation
- Stratégie québécoise de santé et bien-être des animaux
- Critères de qualité des œufs
- Projet – poulet sans antibiotique
- Plan de gestion de crise
- Bien-être animal
- Conseil général des associations (Saine Marketing)

Sur le plan national et interprovincial

- Règlement sur les couvoirs
 - Troupeaux approuvés fournisseurs
- Se National
- Code de pratique pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteur, poulets et dindon.
- Antibiorésistance
- Code de bien-être animal

Annexe

À l'échelle nationale

Fédération canadienne des couvoirs (FCC-CHF) - conseil	
	2015-2016
Représentant (s)	Christian Trottier
Mandataire (s)	
Substitut (s)	Richard Sénéchal
Consultant (s)	

Comité de travail ad hoc des POIC sur les TRQ	
	2015-2016
Représentant (s)	Christian Trottier
Mandataire (s)	
Substitut (s)	
Consultant (s)	

Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA	
	2015-2016
Représentant (s)	Gilles Lizotte Richard Sénéchal Dr Ghislain Hébert
Mandataire (s)	
Substitut (s)	
Consultant (s)	

Comité du CHF sur les AMU	
	2015-2016
Représentant (s)	Gilles Lizotte
Mandataire (s)	
Substitut (s)	
Consultant (s)	Dr Ghislain Hébert

À l'échelle provinciale

Calendrier d'abattage	
	2015-2016
Représentant (s)	Sébastien Morin Pierre Houde
Mandataire (s)	
Substitut (s)	Christian Trottier
Consultant (s)	

Projet de Règlement des ÉVQ	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016 Président - Christian Trottier Vice-président - Pierre Houde
POIQ - conseil	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016 Sébastien Morin Denis Caron
POIQ - comité de liaison	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016 Sébastien Morin Pierre Houde Christian Trottier Denis Caron Yvan Lacroix
POIQ - comité de négociation de la demande	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016 Président-Christian Trottier Vice-président-Pierre Houde La Coop - Denis Caron
POIQ - comité de sélection du programme pour l'établissement de nouveaux producteurs	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016 Gilles Lizotte

EQCMA - conseil exécutif	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Yvan Lacroix
EQCMA - conseil d'administration	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Christian Trottier Denis Caron
EQCMA - comité consultatif et comités de travail	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Julie Boudreau Dr Ghislain Hébert
Projet de poulet sans antibiotiques - comité de suivi	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Julie Boudreau Christian Trottier
Antibiotiques et antibiorésistance	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Gilles Lizotte Dr Ghislain Hébert
Comité de surveillance Se du MAPAQ	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Président-Christian Trottier Julie Boudreau Dr Daniel Venne

Coalition pour la souveraineté alimentaire	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Christian Trottier Yvan Lacroix
Chaire de recherche avicole	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Président-Christian Trottier
Comité de pilotage de la Stratégie Québécoise de santé et de bien-être des animaux	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Yvan Lacroix
Consultation et comité sectoriel de la Stratégie Québécoise de santé et de bien-être des animaux (filères)	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Julie Boudreau Daniel Venne
Comité avicole de l'AQINAC	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	François Duguay
Comité critère de qualité des œufs (cahier de charges)	
Représentant (s) Mandataire (s)	2015-2016
	Marc Boulanger Richard Sénéchal Sébastien Morin Dr Benoit Lanthier Éric Stejskal

Comité Bien-être animal - Grand comité	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Président-Christian Trottier

Comité Bien-être animal - Aménagement des bâtiments et sécurité des travailleurs	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	François Duguay (LCQ-AQINAC)

Comité Bien-être animal - Bonnes pratiques d'élevage	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Patrick Leclerc François Duguay

Comité Bien-être animal - Conditions de chargement	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Rémi Lajoie (LCQ-AQINAC)

Comité Bien-être animal - Communication et gestion de crise	
Représentant (s) Mandataire (s) Substitut (s) Consultant (s)	2015-2016
	Julie Boudreau (LCQ-AQINAC)